

## LA CHRONIQUE

### Fallait-il sauver les grandes banques?

La question revient hanter la Suisse, les Etats-Unis, d'autres pays: lors de la crise financière, les gouvernements auraient-ils vraiment dû sauver les grandes banques d'investissement de la faillite, cela à coups de dizaines ou de centaines de milliards d'argent public?

Sur le moment, à cette question, chacun a répondu «oui» sans l'ombre d'une hésitation. Il faut dire qu'à l'époque nous étions tous morts de trouille, et nous eussions peut-être été révoltés si les gouvernements élus par nous pour nous protéger nous avaient laissés tomber froidement.

Depuis quelques mois cependant, certains analystes mettent en doute la sagesse de ces maxisauvetages. Leur raisonnement, même s'il est plus facile à soutenir aujourd'hui parce que la crise s'est tassée la moindre, est digne d'intérêt. Ils accusent les grandes banques d'investissement d'avoir pris des risques déments avec l'argent d'autrui afin de s'enrichir elles-mêmes sans foi ni loi, et concluent que pareils pécheurs ne sauraient être contraints d'amender leurs mœurs s'ils ne sont point punis. La punition ultime, dans le système capitaliste, est naturellement la faillite et la ruine.

Ces critiques poursuivent: les banquiers, une fois faillis et au fond du trou, s'ils avaient vraiment du talent, auraient assurément trouvé en eux-mêmes la force d'entamer leur propre rédemption, en construisant des banques nouvelles, auxquelles ils auraient imposé, pour ne point risquer de se trouver à nouveau dans le trou - punis, humiliés, ruinés - une auto-discipline radicale.

Jusqu'ici, ce raisonnement me plaît bien, je le confesse,

d'autant qu'il comporte une jolie morale: si l'on met à l'amende les casseurs de vitrines, pourquoi ne ferait-on pas payer aussi les casseurs d'épargne?

Après, toutefois, les choses se gâtent. En effet, si les Etats avaient laissé faillir les grandes banques, immédiatement des millions d'épargnants à travers le monde se seraient retrouvés sans

aucune réserve financière, des centaines de milliers d'employés de banque eussent été jetés à la rue, des dizaines de milliers d'entreprises, privées de crédit, seraient mortes étouffées, et des centaines de millions de travailleurs seraient tombés au chômage. A telle enseigne que, pour un temps au moins, la classe moyenne eût été rétrogradée au rang de classe modeste, et la classe modeste serait tombée dans la franche misère.

Or, ces sombres perspectives ne suffisent pas à démonter les analystes critiques évoqués plus haut: oui, c'est vrai, disent-ils, si l'on avait laissé faillir les banques, nous nous serions tous retrouvés à tirer le diable par la queue, mais cette plongée généralisée dans une certaine misère nous eût tous fouettés, eût décuplé notre courage, excité notre sens du système D, développé en nous une envie enragée d'inventer et d'entreprendre. Grâce à quoi, après quelques années noires, quelques années terribles, l'économie et la finance mondiales eussent retrouvé une santé éclatante et durable. Au bout du compte, tout le monde eût donc été gagnant.

Question: est-ce que les choses se seraient vraiment passées ainsi? Je crois qu'il n'est pas né, celui qui pourrait, sans trembler, répondre à une question aussi brutale-ment existentielle.



CLAUDE MONNIER

## VITE DIT

### La mise en plis tragique

ÉTIENNE DUMONT

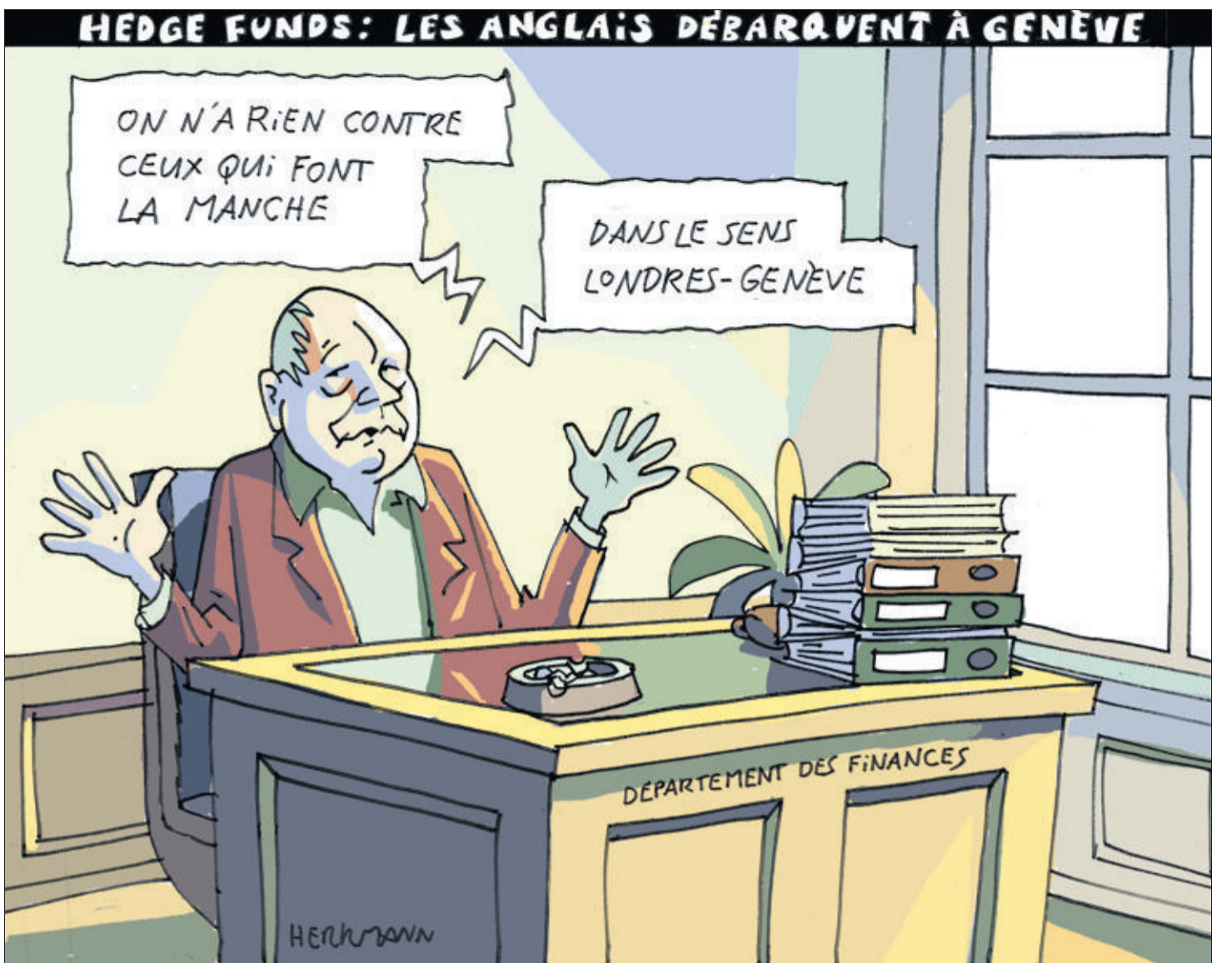
La coupe de cheveux tragique est une nouvelle récurrente sur les agences. Il y a quelques mois, une coiffeuse avait crevé l'œil d'une cliente. Cette fois, c'est plus sérieux encore.

Que s'est-il passé? Eh bien, une habituée de Reed's, un salon assez chic de Washington, avait demandé une mise en plis bien lisse. En clair, il s'agissait précisément pour elle d'enlever tout ce qui pouvait plier ou boucler. Distraction? Indépendance d'esprit? La «barberette» de service s'est

lancée dans du frisé, façon caniche. Sa cliente n'y va vu que du feu sur le moment, mais, après s'être vue dans le miroir, elle a poussé un cri: «Non! Pas ça!»

Le ton est monté entre les deux femmes, et même une troisième, vu que la cliente était accompagnée de sa sœur. Se sentant menacée, la «figarett» a pris un pistolet et a tiré par deux fois. Mrs Newton a survécu, mais à peine.

Le procès vient d'avoir lieu. La coiffeuse attend maintenant la sentence. Entre cinq et vingt ans de prison. M'est avis qu'elle a de quoi se faire des cheveux.



## L'INVITÉ

# Pour une qualité toujours meilleure des soins médicaux

Lorsque Monsieur M. consulte son généraliste pour des maux de tête, il peut s'attendre à un diagnostic et à un traitement corrects ou, si nécessaire, à être référé à un spécialiste.

Car son médecin s'engage pour la bonne qualité de ses prestations: il est en formation continue, vérifie régulièrement ses instruments de laboratoire, participe à des cercles de qualité avec des collègues, etc.

Cet exemple montre comment les démarches pour la qualité sont indissociables du quotidien des médecins. Et pourtant, tant les politiciens que l'opinion publique en appellent à une meilleure garantie de la qualité des soins, ce qui veut dire que les activités des médecins en la matière sont trop peu connues et qu'il est primordial de les mettre en évidence.

C'est dans cette perspective que la FMH a lancé le projet-pilote «Monitoring de la qualité», qui répertorie et documente les activités quotidiennes des médecins en faveur de la qualité. La FMH répond ainsi au mandat légal concernant l'assurance qualité des soins dans le secteur ambulatoire.

Le corps médical réalise lui-même une grande partie de ce qui se fait dans le domaine des démarches pour la qualité - il veut et doit donc pouvoir déterminer aussi quelles sont les données médicales qui doivent être relevées, analysées et publiées. Concrètement, cela signifie que l'assurance qualité incombe en premier lieu aux sociétés de discipline médicale, les «sociétés de spécialistes». Il est en effet clair que les spécialistes sont les mieux à même de savoir comment mesurer la qualité dans leur domaine.



DR JACQUES DE HALLER

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES MÉDECINS HELVÉTIQUES (FMH)

Dans le cadre de son projet-pilote, en étroite collaboration avec les sociétés professionnelles de la médecine de famille et de la psychiatrie, la FMH a élaboré des questionnaires qui permettront aux quelque 8000 médecins de famille et psychiatres concernés de recenser leurs activités en faveur de la qualité. Cette saisie est déjà en cours et les premiers résultats sont atten-

us pour l'été 2010; le projet-pilote devrait ensuite être étendu à d'autres disciplines médicales.

Le monitoring de la qualité permettra au corps médical suisse d'étayer par des chiffres clairs les démarches pour la qualité menées par les médecins. Par ailleurs, il indiquera aux sociétés de discipline médicale leurs points forts et leurs points faibles en matière d'assurance qualité dans leur domaine propre.

Ces informations représenteront une base de réflexion importante pour élaborer une offre ciblée de formation postgraduée et continue. Sur la base de sa propre déclaration, le médecin obtiendra en outre une évaluation qui montrera les domaines dans lesquels il a déjà beaucoup accompli en faveur de la qualité, et ceux dans lesquels il dispose encore d'un potentiel d'amélioration.

Le projet-pilote «Monitoring de la qualité» doit certes convaincre sur le plan de son contenu, mais il doit également bénéficier d'un large soutien et s'inscrire dans le long terme: l'OFSP, la CDS, H+, Santé-Suisse, la Fédération suisse des patients, la Fondation pour la sécurité des patients, la commission des tarifs médicaux/SUVA ainsi que les assurances-maladie Helsana, CSS et Concordia accompagnent ce projet en participant à son groupe de suivi.

La FMH a ainsi créé une structure qui permettra un dialogue fructueux en matière de qualité des prestations médicales; elle prend un rôle bienvenu de précurseur dans la perspective de la future «Stratégie Qualité» de la Confédération.

«Le projet-pilote «Monitoring de la qualité» répertorie et documente les activités quotidiennes des médecins en faveur de la qualité»



SA DE LA TRIBUNE DE GENÈVE  
Adresse: 11 rue des Rois,  
1204 Genève. Tél. 022 322 40 00  
Fax 5115 - 1211 Genève 11  
Fax rédaction: 022 781 01 07

Adresse électronique:  
redaction@tdg.ch (non valable  
pour annonces et abonnements)  
Internet: www.tdg.ch  
Pour signaler vos manifestations:  
agenda@edipresse.ch  
Abonnements: Tarifs pour la  
Suisse (TVA 2.4% incluse)  
12 mois: Fr. 389.-  
Courrier: Case postale 5306,  
1211 Genève 11  
Tél: 0842 850 150 (lu-ve 7h30-  
12h/13h30-17h) (depuis la Suisse  
uniquement ou +41 22 322 33 10)

Adresse électronique:  
abonnements@tdg.ch  
Suspension et changement  
d'adresse temporaire  
Gratuit sur internet www.tdg.ch  
Tél: 0900 950 150 (Fr. 6.- appel et  
service compris)  
Rédacteur en chef responsable:  
Pierre Ruetschi  
Rédacteurs en chef adjoints:  
Emmanuelle Drevon,  
Denis Etienne, Arthur Grosjean  
Secrétaire général: Alain Giroud  
Directrice artistique:  
Ester Paredes  
Chefs d'édition: Michel Eggs,  
François Savary,  
Rubriques: Genève: David  
Haeblerli, Suisse: Judith  
Mayencourt, Monde: Andrés  
Allermann, Economie: Elisabeth  
Eckert, Sports: Daniel Visentini,  
Culture: Pascale Zimmermann.  
Société: Adélita Genoud.  
Opinion-dialogue:  
Benjamin Chaix.

Internet: Daniel Klopfenstein.  
Blogs: Jean-François Mabut  
(Jf.mabut@edipresse.ch)  
Médiateur: Daniel Cornu  
www.mediateur.edipresse.ch

Marketing - Club lecteurs:  
Fabrice Schoch  
Tél. 022 322 40 00  
Fax 022 322 39 72

Une publication d'Edipresse  
Groupe Edipresse  
Tibère Adler, directeur général  
Edipresse Suisse  
Serge Reymond,  
directeur général  
Direction éditoriale: Eric Hoesli  
Direction ventes et marketing:  
Jean-Paul Schwindt

Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.

Régie publicitaire:  
EDIPUB SA

Suisse romande:  
Rue des Rois 11,  
1204 Genève 11.  
Tél. +41 22 322 34 25  
edipub.geneve@edipresse.ch

Suisse alémanique:  
Mühlebachstrasse 43,  
8032 Zürich.  
Tél. +41 44 251 35 75  
edipub.zuerich@edipresse.ch

Tirage contrôlé (REMP 2009)  
56 333 exemplaires  
Audience (Mach Basic 2009-2)  
159 000 lecteurs.

## CALVIN ET HOBBS PAR BILL WATTERSON

